

PATRIMOINES



Bulletin de l'Association des patrimoines
d'Auvers-le-Hamon

n° 7
mai 2023

Couverture
L'Harmonie d'Auvers après 1884, détail
(Photographie Casimir Lambert, Sablé)

Association des patrimoines d'Auvers-le-Hamon
2023

Cotisation annuelle : 16 euros

SOMMAIRE

<i>La musique à Auvers : de l'harmonium à l'Harmonie</i>	<i>p. 5</i>
<i>Nicolas de Montreux</i>	<i>p. 7</i>
<i>La croix du Gat</i>	<i>p. 12</i>
<i>Le potager auversois, quelques aspects de la cuisine traditionnelle</i>	<i>p. 19</i>
<i>Nouvelles brèves</i>	<i>p. 22</i>
A lire	
Curiosités botaniques	
Le gouet	
Délices d'écureuils	
Rêvons un peu : une bibliothèque à Auvers ?	
<i>Sur vos tablettes</i>	<i>p. 27</i>

La musique à Auvers : de l'harmonium à l'Harmonie

L'histoire de la musique à Auvers a peu de mémoire et ses archives reposent sur quelques informations dispersées. La musique chantée a résonné sous les voûtes de l'église, lors des offices, c'est une certitude, mais on n'a pas de traces concrètes de ce qui était chanté (recueils de chants notés par exemple). La première trace qu'on serait tenté de considérer comme témoignage de l'existence d'une « chorale » est la tribune construite en 1824 par Jean Naveau, charpentier à Saint-Denis d'Anjou, à l'initiative et aux frais de Philbert Lelasseux, propriétaire du prieuré. Accessible par un escalier extérieur (visible sur les cartes postales du siècle dernier et sur une photographie prise au début des années 1950 avant sa destruction pour laisser place aux pissotières publiques), les traces ont été supprimées par une erreur malencontreuse et regrettable lors de la pose des nouveaux enduits sur le mur sud de l'église. Cette tribune était destinée à accueillir essentiellement les enfants et notamment ceux qui chantaient lors des offices. Le descriptif de la commande passée par Philbert Lelasseux au charpentier Naveau (y compris la construction de l'escalier extérieur et la position de l'œil de bœuf) est conservé dans les archives du presbytère d'Auvers.



L'escalier conduisant à la tribune :
à gauche au début du XXe siècle (carte postale)
à droite vers 1950 (Arch. départ. Sarthe)

Après la construction du nouveau chœur de l'église en 1867, qui entraîna la destruction du retable construit dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le tableau du rosaire qui était au centre du retable fut déposé et installé sur le mur ouest de l'église, dans la tribune où il se trouve encore

aujourd'hui. C'est aussi à l'occasion de la bénédiction du nouveau chœur de l'église que celle-ci fut dotée d'un harmonium de la célèbre maison Alexandre, grâce à la libéralité du chanoine Prosper de Charnacé (frère du maire d'Auvers Charles de Charnacé). La musique instrumentale était entrée dans l'église d'Auvers. Malheureusement on ne sait rien des instrumentistes auversois qui posèrent pour la première fois leurs doigts sur les touches de ce clavier prestigieux pour une église rurale. On n'en sait pas davantage sur le répertoire qui était interprété, sinon que cet harmonium était destiné à accompagner – modestement – les chants liturgiques des offices ; il nécessitait néanmoins une bonne connaissance de la pratique et de l'entretien de l'instrument très nouveau pour l'époque.

Quelques années plus tard, au début des années 1880, d'autres instrumentistes auversois (instruments à vent, essentiellement des cuivres) se réunirent pour donner une aubade au maire de l'époque, Charles de Charnacé. On ne sait pas où ces instrumentistes avaient été initiés à la musique, peut-être au service militaire ? Mais à Auvers, comme à Sablé, on ne pouvait ignorer les nombreux succès de la Musique municipale du Mans fondée en 1799, dont la réputation se jouait des distances et suscitait des vocations musicales. Les premières pages de cette histoire auversoise furent écrites par Auguste Lebreton dans son Histoire d'Auvers parue en 1912 (p. 76). Des compléments furent apportés dans le bulletin municipal d'Auvers (n° 2, 1984, p. 23-25 et dans le n° 12 de janvier 1991, p. 27-28).

Les photographies anciennes ne sont pas nombreuses. On en connaissait 2 datées avec certitude d'avant 1914 : l'une porte la date incomplète 189 (?) sur la bannière avec les armes du prieuré surmontées d'une lyre ; elle n'est pas signée. La seconde porte la date 1897 (?) sur la bannière portant seulement une lyre ; elle est signée « Lambert Sablé ». La plaque de verre d'une troisième photographie a été retrouvée dans une collection privée : la bannière porte seulement une lyre et la date 1884 ; elle provient du fonds de Casimir Lambert, photographe à Sablé ; elle serait donc antérieure aux deux précédentes ?

Ces informations succinctes pourraient être complétées par l'identification de certains musiciens. Nous faisons donc appel aux mémoires auversaises qu'on remercie vivement !



Photographie Casimir Lambert, Sablé

Nicolas de Montreux (1561 ?-1608)

connu aussi sous les noms de

Olénix du Mont-Sacré

Olenix du Mont-Sacré

Ollenix Du Mont Sacré

Claude Lambert
Jean-Marie Arnoult

Qu'on soit sabolien de souche ou d'adoption, qu'on soit résident de la capitale de la communauté de communes ou résident d'une des 17 communes qui la composent, qu'on soit lycéen, qu'on soit résident du quartier « de Montreux », qu'on soit un adepte du centre culturel et de la nouvelle bibliothèque municipale, ou simple promeneur du parc du château, on connaît « Montreux ». Ce nom appartient à la vie quotidienne de tous, il appartient à l'histoire commune.

Tout d'abord pourquoi prononce-t-on instinctivement « monreu » (prononciation « ancienne », la plus juste, celle qu'utilisent les autochtones), et non pas « montreu » (comme la ville de Suisse), prononciation des nouveaux arrivants et des étrangers à la ville ? Sans aucun doute survivance des prononciations des XVI^e et XVII^e siècles.

Enfin, connaissez-vous l'origine de ce nom, que vous soyez sabolien de souche ou d'implantation récente ? En quelques mots, vous allez découvrir Nicolas de Montreux ; et si vous le connaissiez déjà ce sera un petit rappel.

Montreux n'est pas seulement la dénomination d'un quartier de Sablé ; c'est aussi le nom d'une famille à laquelle appartenait un illustre personnage tombé dans l'oubli. Et que Nicolas de Montreux soit né à Sablé ou ailleurs dans le Maine, son nom est de fait une partie de notre histoire commune.

Malgré sa notoriété, les milliers de vers publiés, et les nombreuses études universitaires qu'il a suscitées notamment aux Etats Unis, Nicolas de Montreux reste un personnage énigmatique. Son lieu de naissance est inconnu : Le Mans ? Sablé ? Outre l'ascendance familiale et toponymique, ses relations avec Urbain de Laval de Boisdauhin pourraient accréditer une naissance sabolienne, mais rien ne vient confirmer cette hypothèse. Lui-même n'a jamais tranché, se qualifiant simplement de « gentilhomme du Maine ». Et par malchance, les registres paroissiaux des années 1560 sont muets dans la Sarthe. On ne connaît pas davantage la date exacte de sa mort, mais on sait qu'il décéda entre le 15 juin et le 17 juillet 1608 date de nomination de son successeur temporaire comme curé de Baranton, au diocèse de Coutances en Normandie.

Ecrivain prolifique entre la fin de la Renaissance et le début de l'époque baroque, il représente le passé illustre de la Pléiade et de ses continuateurs, et annonce par son tumulte verbal les premières décennies de la période baroque. C'est à ce titre que Nicolas de Montreux intéresse tout autant les spécialistes de la langue française (passage du moyen français au français classique) que les historiens de la littérature.

Dans une France profondément divisée sur le plan religieux, son parcours personnel oscille entre l'entourage ultra catholique du duc de Mercoeur dont il fut le bibliothécaire, et dont il partagea les principes ligueurs, par opportunisme ou par vocation, et Henri IV quand le moment fut venu : parcours de courtisan, habituel à cette époque, qui contribua à créer et à entretenir l'image ambiguë du personnage.

En 1585, ayant pris pour nom de plume *Ollenix du Mont-Sacré* (anagramme de Nicolas de Montreux), il publie une longue pastorale, laborieuse et souvent fastidieuse, les *Bergeries de Julliette*, qui ne comptera pas moins de 5 tomes et deviendra un véritable succès de librairie au moins jusqu'en 1625, tant à Paris qu'en province (Tours, Lyon). Plus surprenant, cette renommée se prolongea dans des traductions en langues étrangères : en anglais (Londres en 1610) mais surtout en allemand. Avec un nouveau prénom, *Juliana* (sans doute mieux perçu par les lecteurs germaniques), l'œuvre de Nicolas de Montreux connut, dès 1595 et jusqu'en 1617, un honorable succès dans sa traduction en allemand publiée d'abord à Francfort puis rééditée à plusieurs reprises notamment à Strasbourg.

Mais le classicisme, impitoyable, remisa sur les derniers rayons des bibliothèques les œuvres du gentilhomme du Maine : avant la fin du XVIIe siècle il avait lui-même disparu des mémoires, laissant quelques traces dans les bibliographies spécialisées, retrouvées par des érudits à la fin du XIXe siècle. Même si on n'apprécie que par curiosité cette littérature difficile d'accès, on reconnaît la puissante personnalité de Nicolas de Montreux qui méritait bien de passer à la postérité.



QV A T R A I N.

*Gentil du Mont-sacré, pour te faire paroistre,
Il ne failloit ny peintre, ou crayon, ou vermeil,
Car mille beaux escrits t'auoient ja fait cognoistre
Docte, sage, eloquent, sans pair, & sans pareil.*

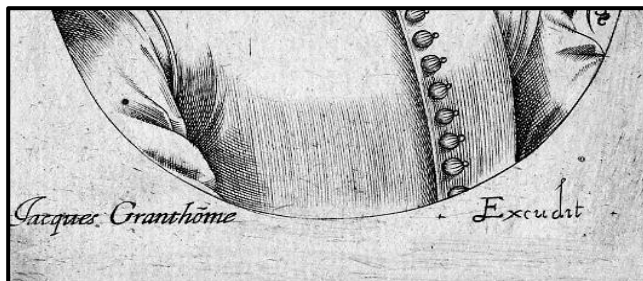
I. D. B. M.

Portrait gravé sur bois, inséré dans
Le Second livre des bergeries de Julliette
publié à Paris chez Gilles Beys en 1588.
Nicolas de Montreux est âgé de 24 ans.



Portrait gravé par Jean Rabel, peintre et graveur français (1548-1603).

Nicolas de Montreux est alors âgé de 26 ans.



Le même portrait, mais avec la signature de Jacques Granthomme.

Cette modification est postérieure à 1590.
(Londres, British Museum)

LES PORTRAITS DE NICOLAS DE MONTREUX

On connaît le visage de Nicolas de Montreux par un portrait gravé sur bois, publié dans l'édition des *Bergeries de Juliette* en 1588 ; il était alors âgé de 24 ans d'après le graveur anonyme. Ce portrait fut recopié sur cuivre par l'un des maîtres de la gravure française des dernières années du XVI^e siècle, Jean Rabel ; Nicolas de Montreux est alors âgé de 26 ans. Originaire de Beauvais, Jean Rabel fut actif à Paris comme marchand d'estampes et comme graveur de portraits des personnalités et personnages illustres de son temps. La chronologie de ses travaux situe ce portrait en 1587, une date qui vient toutefois troubler la possibilité de trouver la réelle date de naissance de Nicolas de Montreux : 1561 ? 1564 ? Le mystère reste entier... En 1590 Jean Rabel céda son fonds à l'un de ses collaborateurs, Jacques Granthomme, qui réédita le portrait de Nicolas de Montreux en substituant son nom à celui de Jean Rabel.

Repères bibliographiques

Daniel ARIS, *La vie intellectuelle dans le Maine au XVII^e siècle*. Thèse de doctorat, 1999.

Jean-Paul BARBIER, *Ma bibliothèque poétique. Editions des 15^e et 16^e siècles des principaux poètes français*. Genève, 1973.

Claude BLONDEAU, *Les portraits des hommes illustres de la province du Maine*. Le Mans, 1666, p. [22].

Emmanuel BURON ; Bruno MENIEL, dir., *Le duc de Mercœur, les armes et les lettres (1558-1602)*. Rennes, 2009.

Rose-Marie DAELE, *Nicolas de Montreux (Ollenix du Mont-Sacré), Arbiter of European Literacy Vogues of the Late Renaissance*. New York, 1946.

Barthélémy HAURÉAU, *Histoire littéraire du Maine*, tome 2 (1844), p. 421-439 ; nouv. éd., tome 8 (1876), p. 181-202.

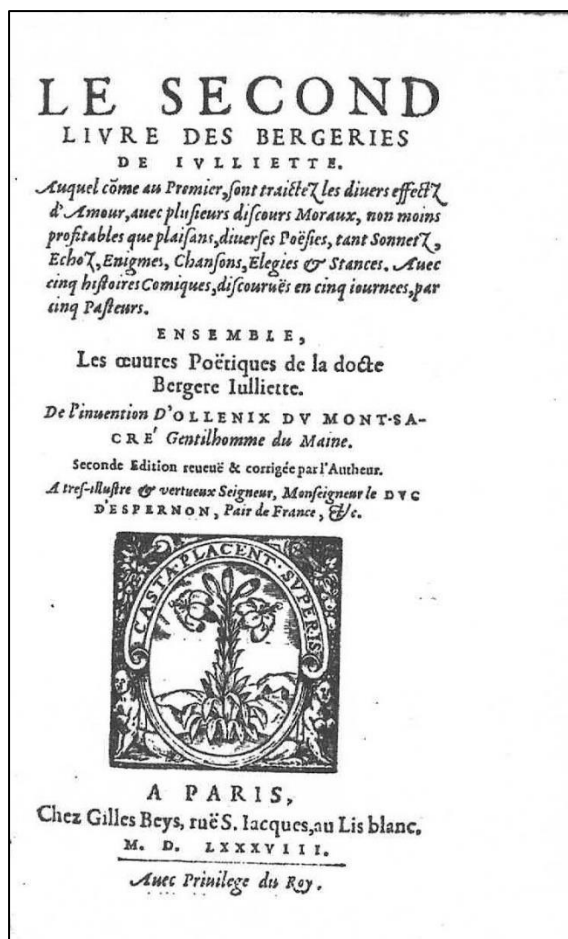
Marie-France HILGAR, « Portraits féminins dans les pastorales de Nicolas de Montreux », dans *Cahiers de l'Assoc. internationale des études françaises*, 1987, n° 39, p. 33-47 (38^e congrès de l'AIEF, Paris, 1986).

Tom E. LAWRENSON, « La mise en scène dans l'Arimène de Nicolas de Montreux », dans *Bibl. d'Hmanisme et Renaissance*, 1956, p. 286-290.

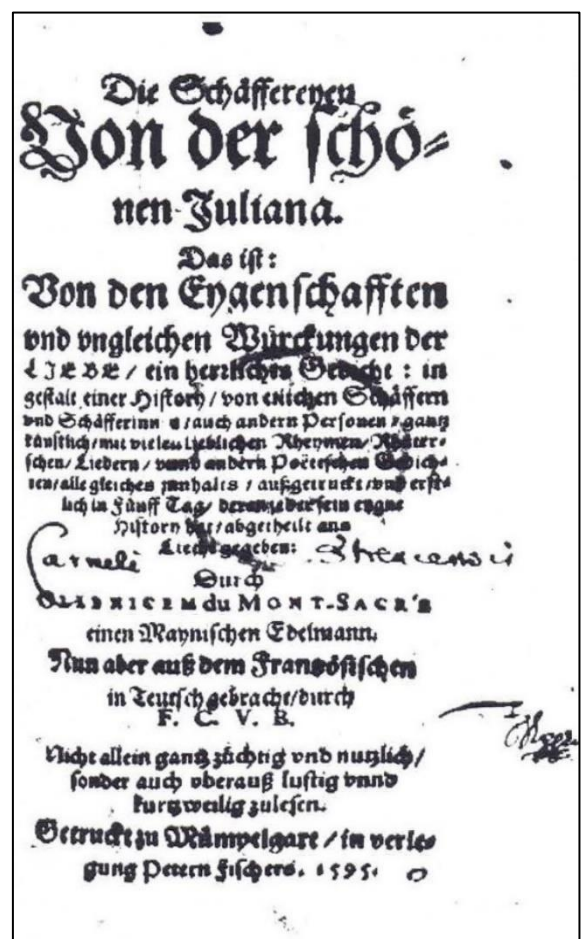
Jules MATHOREZ, « Le poète Olénix du Mont-Sacré, bibliothécaire du duc de Mercœur (1561-1610) », dans *Bull. du bibliophile et du bibliothécaire*, 1912, p. 357-371, 479-495.

Guy-Marie OURY, « Nicolas de Montreux le Sabolien : sa place dans l'histoire littéraire », dans *La Province du Maine*, 1987.

Passé Simple, *Sablé-sur-Sarthe, les rues de son histoire*. Brissac-Quincé, 2005, p. 305-310.



Page de titre de la seconde édition
du *Second livre des Bergeries de Julliette*,
chez Gilles Beys à Paris (1588)
qui contient le portrait de l'auteur
gravé sur bois.
Sablé-sur-Sarthe, Coll. privée



Page de titre de la première édition en langue
allemande parue à Francfort en 1595
(imprimée à Monbéliard/Mömpelgart)
Julliette est devenue Juliana.
Munich, Bayerische Staatsbibliothek

Les œuvres de Nicolas de Montreux

La liste des œuvres (éditions, rééditions et traductions anciennes) ne compte pas moins de 94 références. Si l'on excepte les pièces de circonstance, ce sont plusieurs milliers de pages imprimées dont on a extrait quelques exemples pour illustrer la veine littéraire de Nicolas de Montreux et la langue qu'il utilisait, à la fois celle de Montaigne et celle de Malherbe.

En 1585 paraissait le *Premier livre des bergeries de Julliette* dans lequel on trouvait ce sonnet

Sur les perfections de Julliette

*Mesurer sous ses pas au compas de l'honneur,
Se plaire en un esprit né d'une essence pure,
Combattre par raisons les effets de nature,
Ecrire doctement sans beaucoup de labeur :*

*Embellir sa beauté d'une rouge douceur,
Entendre la Musique, et toucher par mesure
L'espinnette, le Luth, avoir la grâce seure,
Dancer mignonnement et d'une gaye humeur :*

*Avoir une beauté où la beauté se mire,
Qui rend cent mille cœurs captifs sous son Empire,
Et ne prétendre à rien, qui tende à quelque fin :*

*N'avoir rien d'inconstant mêlé dans ses pensées,
Sont les rares vertus, que le ciel t'a laissées,
Pour couronner en toi un œuvre tout divin.*

En cette même année 1585, les amateurs de bergeries (genre littéraire très prisé à l'époque) se délectaient aussi à la lecture d'*Athlette, pastourelle ou fable bocagère* dont voici la présentation faite par l'auteur :

Athlette fut une Bergère des plus belles et gentilles de son temps, de laquelle maints Pasteurs devindrent amoureux, et entre autres deux, l'un nommé Menalque, et l'autre Rustic : de ces deux elle en aymoit un qui estoit Menalque, et haïssoit l'autre qui estoit Rustic, dont il haïssoit de sorte sa vie et son amour, que tous ses souhaits s'adressoient à la mort, qu'il invoquoit à toute heure pour dernier remède à sa douleur (...)

En 1597, Nicolas de Montreux publiait *L'Arimène ou berger désespéré, pastorale*, dont voici l'argument :

Alphize bergère est aimée d'Arimène pasteur, elle ne l'aime point. Le mesme Arimène est aimé de Clorice bergère, et ne l'aime point. La mesme Clorice est aimée de Cloridan pasteur, qu'elle ne peut aimer pour aimer Arimène (...)

La suite (savoureuse sans doute, mais laborieuse il faut le reconnaître) de ces bergeries est à découvrir (avec curiosité) dans les œuvres originales de Nicolas de Montreux accessibles en ligne sur le site *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France (BNF > Catalogues > Nicolas de Montreux > puis sélectionner les œuvres disponibles sur Gallica).

On remarquera que certains acteurs de réseaux sociaux contemporains sont peut-être des héritiers inattendus de ces amateurs anciens de situations compliquées pour le simple plaisir de découvrir les jeux relationnels et amoureux. Dans des contextes certes différents : Nicolas de Montreux serait-il surpris d'être comparé à des auteurs de télé réalité d'aujourd'hui ?

Le temps passe, les siècles s'écoulent, la langue et le langage se transforment ; la mécanique humaine reste « telle qu'en elle-même l'éternité la change ».

La croix du Gat



Dans le bulletin municipal d'Auvers de 2022, un amusant quiz permet de voir si vous connaissez les croix de chemin situées sur le territoire de la commune. Ce n'est certes pas un sujet d'une brûlante actualité, les repères routiers actuels étant plus efficaces pour se déplacer que ces repères anciens dont on ne comprend plus ni la signification ni l'intérêt de leur présence aujourd'hui. Ils témoignent néanmoins de la réalité des déplacements jusqu'aux avancées de la précision topographique des géographes du XVIII^e siècle. On a dénombré 45 croix sur le seul territoire de la commune, il en reste 16 aujourd'hui, déposées ou à leur emplacement ancien (qui n'est pas forcément l'emplacement d'origine). Pour information vous pouvez aisément retrouver la liste complète de ces croix avec leur description, leur statut (croix de chemin ? croix de carrefour ? calvaire ? reposoir ?) et leur histoire : elles ont été répertoriées et décrites par l'Association du patrimoine en 2013 (et accessibles sur simple demande auprès de l'association).

Avec la croix de La Brosse (aujourd'hui déposée et entreposée à la mairie d'Auvers), la croix du Gat/Gât/Gast (les trois graphies se rencontrent) est l'une des plus anciennes croix de chemin – ou de carrefour – qui nous soient parvenues. Elle est située au croisement du chemin vers la ferme du Gat et la VC 102 ; à noter que cette voie orientée sud-est/nord-ouest est marquée par la croix de Monfrou à son extrémité sud-est. Elle est datée des XVe-XVI^e siècles.

La tradition orale rapporte que des chouans ont été enterrés sous la croix même, ou à proximité immédiate, mais il n'y a que cette tradition orale pour accréditer cette thèse.

Lors de la rédaction de l'inventaire des croix de chemin par l'Association du patrimoine en 2013, il avait été signalé que la croix accusait une inclinaison sur sa gauche, considérée comme devant attirer l'attention sans pour autant conclure à une urgence : les travaux à prévoir étaient le redressement du soubassement compte tenu de la désolidarisation des pierres et une surveillance attentive de la végétation environnante.

En 2017, l'inclinaison simplement constatée en 2013 était nettement visible. Lors d'une réunion avec le maire d'Auvers le 18 juillet 2017, il fut décidé, avec l'accord de la communauté de communes responsable de la voirie, de procéder à une première opération de sauvegarde par l'entretien des fossés pour limiter l'érosion du sol à proximité immédiate du soubassement de la croix. Ce travail a été efficace mais insuffisant car depuis plusieurs mois (2019-2021), la gîte s'est accentuée et le soubassement présente désormais des dégradations certaines. Dans l'état actuel, le basculement de la croix est prévisible dans un délai plus ou moins long en fonction de l'érosion plus ou moins rapide du bord du fossé, et en fonction de la croissance du noyer dont les racines soulèvent le socle de la croix.

Il est donc urgent de prévoir des travaux *in situ*, soit de redressement de l'ensemble (croix et soubassement), soit de stabilisation conservatoire destinée à interrompre l'inclinaison, et la chute.

Depuis les travaux de la LGV, un nouveau bornage a modifié le statut de la croix : initialement, elle se trouvait sur la propriété de la Maréchalerie (domaine privé) ; elle est désormais sur le domaine public (voir le cadastre de 2016), et il revient donc à la commune d'Auvers d'en assurer la préservation.

Croix du Gat/Gât/Gast

Fiche établie en avril 2013, revue en juin 2017 (Frédéric Danet, Marie Fourrier, Jean-Pierre Guyard, Daniel Poupas ; Jean-Marie Arnoult pour le suivi de la dégradation du site et de la gîte).

Nom du site : CROIX DU GAT

Lieu-dit du cadastre : LE GAT

Lieu-dit de l'IGN : LE GAT

CADASTRE

- 1828 : la croix n'est pas mentionnée

- Cadastre avant 2016 : feuille 000 ZP 01 – parcelle n° 6

- Cadastre après 2016 : Feuille 000 XZ 01

https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/afficherCarteFeuille.do?CSRF_TOKEN=RHH0-TBV0-Z258-CY71-U8CB-NM3R-33S7-92Z7&f=S1016000XZ01&dontSaveLastForward&keepVolatileSession=

Carte IGN

- Version sur papier : 1619SB Loué/Brûlon/Noyen-sur-Sarthe (2015) ; échelle : 1 : 25 000

- Données 2017 en ligne sur Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-ign>

CARTES ANCIENNES

La croix n'est pas mentionnée sur les cartes anciennes : Jaillot (1706), Cassini (milieu du XVIII^{ème} siècle).

COORDONNÉES

- Coordonnées Lambert II étendu : X = 401254.11 m ; Y = 2327913.54 m

- Coordonnées en projection RGF93/CC48 : X = **1451740.39** m ; Y = **7196487.09** m

- GPS : Lat : 47°55'13.06'' N ; Long : 0°19' 22.32'' O

DESCRIPTION

- Orientation : est/nord-est.

- Environnement : bord de fossés, dans la pointe formée par le chemin du Gat et la VC 102 ; la croix est visible de la route.

- Epoque de construction (ou supposée) : XVe – XVI^e siècle.

- L'ensemble est composé de 5 éléments (voir schéma ci-dessous) : un soubassement (1) en pierres sèches sur lequel repose un soubassement (2) en pierres maçonnées enduites d'un ciment récent, recouvert d'une chape de ciment ; une croix composée de 4 parties : un socle (3) pyramidal en forme de bulbe ; un élément (4) de raccordement en pierre et jointolement ; la croix (5). Les deux éléments qui constituent la croix n'ont pas la même origine : la croix (en grès) pourrait être le croisillon d'un meneau de fenêtre réemployé comme croix et le socle (en pierre différente) a été réadapté pour être accordé au fût de la croix.

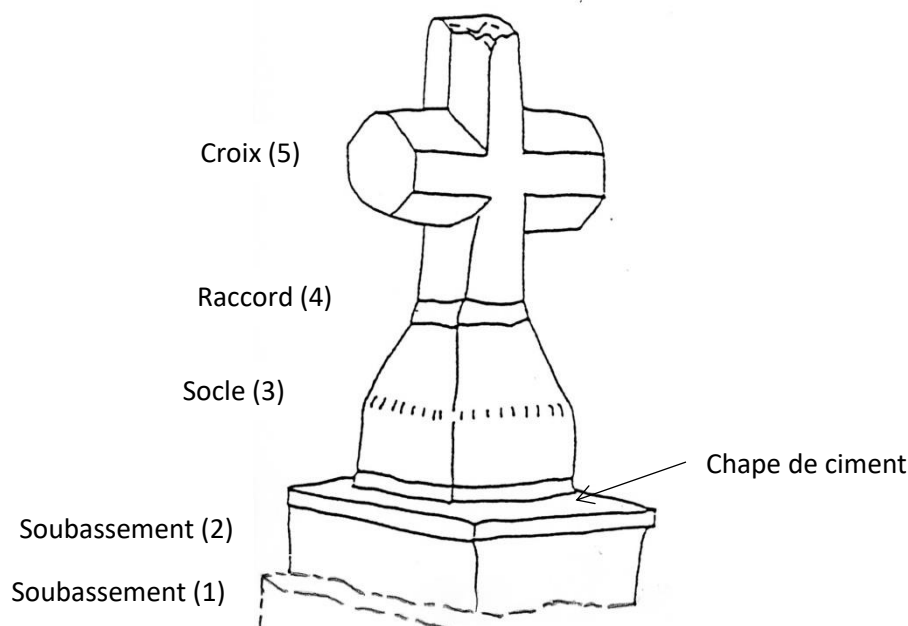
TOPONYMIE

Ga, Gast, Gat, Gât : désigne un lieu désert et inculte, ou ravagé et rendu inculte ; dénomination fréquente en Mayenne.

- Montesson, *Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine*, 1857, p. 77 : vastes terrains incultes, avec un renvoi au latin *vastum*, vide, désert, désolé, ravagé ; Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, 1899, p. 220 ; Taverdet, *Noms de lieux du Maine*, 2003, p. 175 ; Passé Simple, 2015, p. 4 ; Sens/Vallès, *Les parlers du Bas-Maine*, 1999, p. 53.

- N'est pas mentionné dans le *Trésor du parler cénonman*.

- Voir aussi *gastines* avec un sens proche.



- Matériaux :

- soubassement 1 : moellons sans chaîne en pierre de taille (marbre, grès)
- soubassement 2 : moellons non taillés recouverts d'un enduit de ciment
- socle 3 : pierre ?
- raccordement 4 : pierre ? et joint
- croix 5 : grès

- Dimensions :

- hauteur totale : 178 cm
- soubassement 1 : H 22 x L 80 x l 77
- soubassement 2 : H 35 x L 82 x l 78
- socle 3 : H 43 x L 45 x l 38
- raccordement 4 : H 8 x L 27 x l 18
- croix 5 : H 70 x l 77 (bras gauche : 18 cm ; bras droit : 26 cm)

- Décor : pas de décoration visible.

- Réparations visibles : le soubassement 2 a été rejointoyé et enduit à une époque récente (mais avant 1982).

- Autres éléments à signaler : l'inclinaison est de 10° sur la gauche par rapport à la verticale ; le soubassement (1 et 2) s'incline de 10 cm vers la gauche et de 4 cm vers l'arrière par rapport à l'horizontale ; la pierre de l'angle gauche du soubassement 1 est manquante ; la pierre de l'angle droit du soubassement 2 est manquante. Une racine (du noyer situé à proximité), de 3 à 4 cm de diamètre, longe le soubassement sur le côté droit ; d'autres racines sont probablement dans le sol (sous et autour de la croix) contribuant à la déstabilisation de l'ensemble.

STATUT JURIDIQUE

- N'est pas inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.
- Située sur le domaine public (territoire de la commune d'Auvers-le-Hamon).

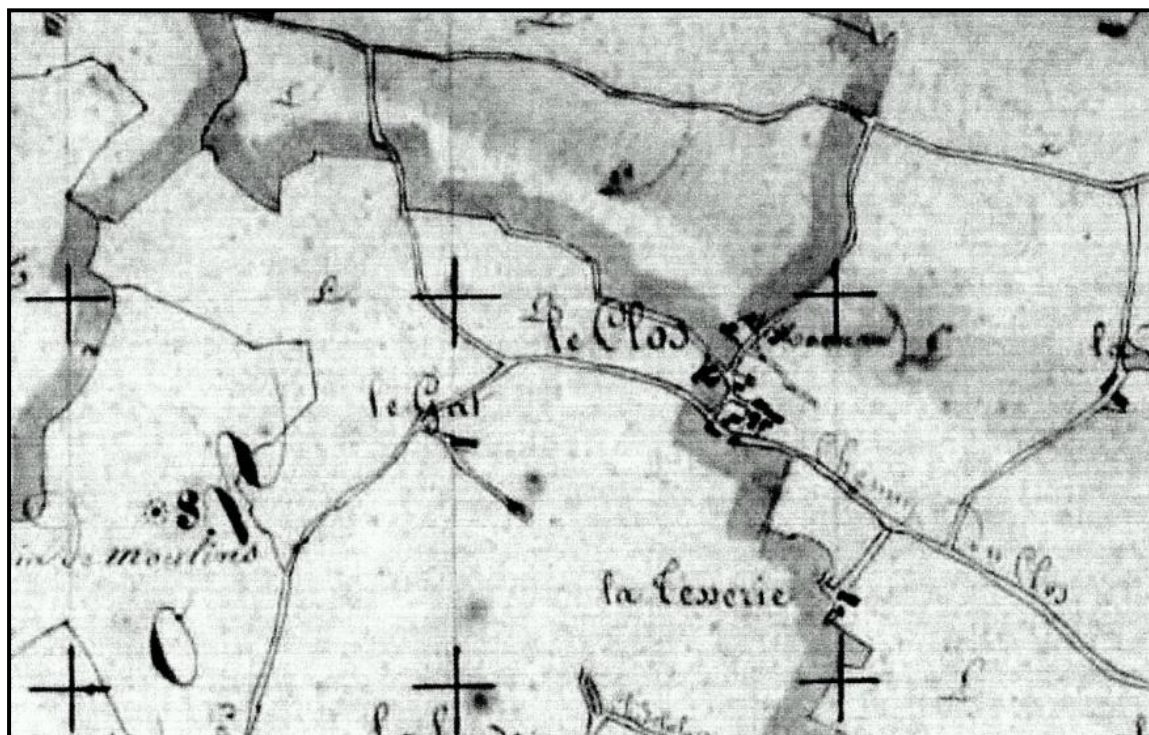
REFERENCES

- Références : dossier d'inventaire général établi en 1983 et 1987, par Christian Davy et François Le Bœuf
http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_1=INSEE&VALUE_1=72016&NUMBER=39&GRP=0&REQ=%28%2872016%29%20%3aINSEE%20%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=&MAX1=1&MAX2=100&MAX3=100&DOM=Tous
- Bibliographie : pas de mentions trouvées dans la littérature.
- Autres : selon la propriétaire de la ferme du Gat en 2013, 20 chouans seraient enterrés sous la croix ou à proximité, informations qui lui auraient été transmises par le docteur Lechartier (ancien propriétaire).

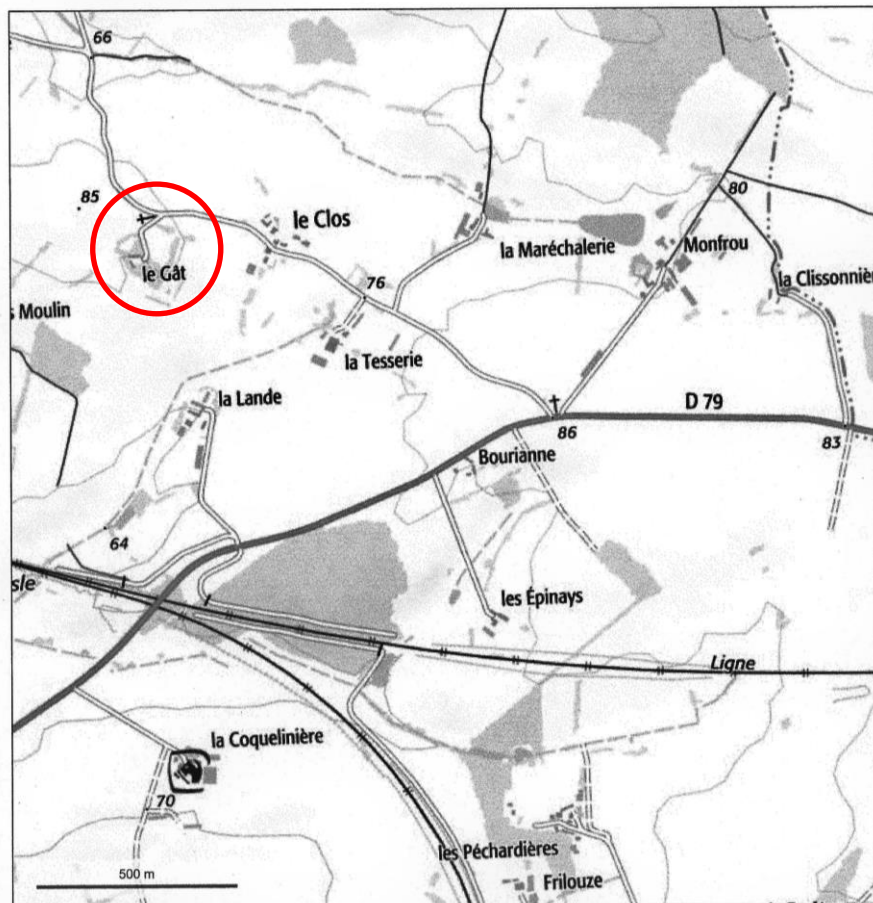
ICONOGRAPHIE

- Dessin : Archives du presbytère d'Auvers (conservées au presbytère de Sablé).
- Photographies : Claude Lambert ; Denis Pillet, 1982 (© Inventaire général, ADAGP) ; Association du patrimoine d'Auvers/Association des patrimoines d'Auvers (2013, 2017, 2022, 2023).

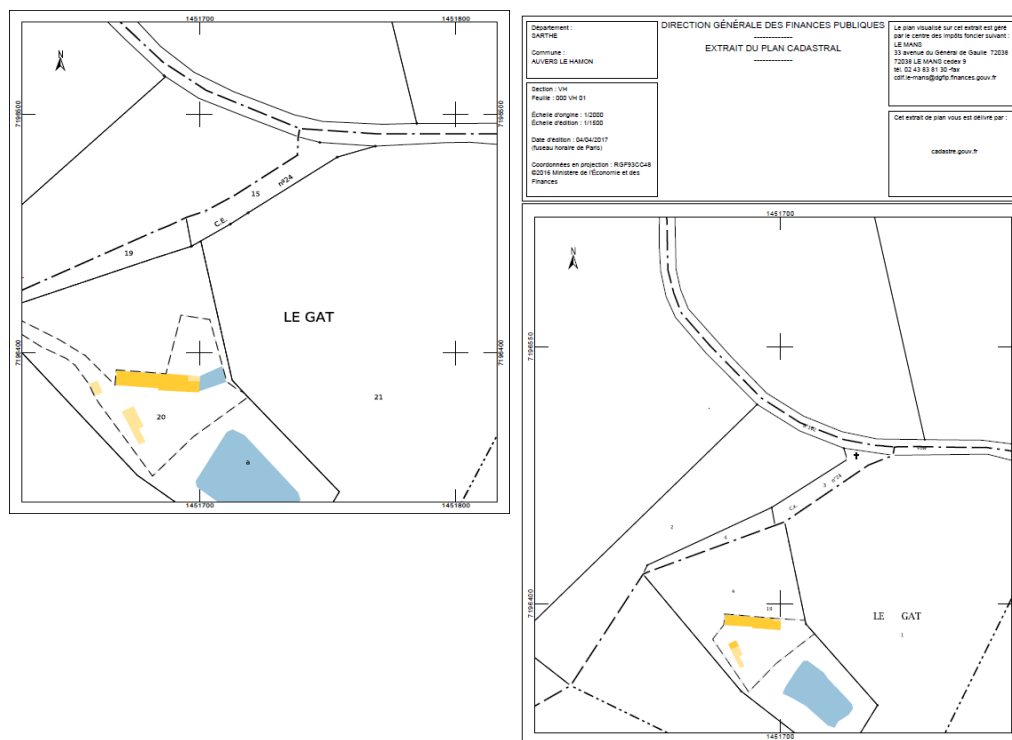
1828



IGN
2015



Cadastres



SITUATION
(2017)



1970

Photo Claude Lambert

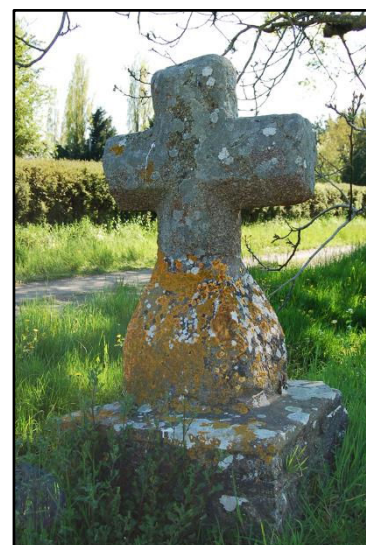


1982

*Photo Denis Pillet,
(Inv. général du
patr. culturel)*



2013



2017



2022



2023

La plus ancienne photographie retrouvée est celle prise avant 1970 par le photographe Claude Lambert. Puis on dispose de la photographie prise en 1982 par le photographe Denis Pillet pour l'Inventaire général du patrimoine culturel. Sans doute existe-t-il d'autres photographies dans des collections privées ? Même si les angles de prise de vue diffèrent, même si les échelles ne sont pas identiques, il est toujours intéressant de comparer les éléments qui composent le site. Si vous avez des photographies de la croix du Gat (et des autres croix d'Auvers) merci de nous prévenir !

LE POTAGER AUVERSOIS

Quelques aspects de la cuisine quotidienne

(à propos de lentilles)



La plupart des livres de cuisine des provinces de France proposés aujourd'hui recensent et décrivent des recettes de « fêtes », voire gastronomiques, peu représentatives de la vie quotidienne et de la nourriture vivrière, celle de tous les jours, celle qui nourrissait. Le plus souvent cette nourriture venait du potager familial pour les légumes, du poulailler ou du clapier, voire de la porcherie quand on avait un cochon, ou de l'étable quand on avait des vaches et des veaux. Et la mise en œuvre (en bouche) de ces « produits » (selon l'expression aujourd'hui consacrée), relevait de recettes familiales transmises de mère en fille (ou de belle-mère en belle-fille) sans qu'on se pose trop de questions.

Il y a un siècle ou un peu plus, les jeunes filles recevaient à l'école primaire une éducation ménagère qui leur apportait toutes les informations et les instructions pour être de bonnes mères de famille, de bonnes épouses et de bonnes gestionnaires de la vie quotidienne. On a retrouvé dans un manuel ayant circulé à Auvers avant 1914 (sans doute à l'Ecole de filles, école publique ou école privée ?) un résumé instructif de ces recommandations : *La première année de ménage rural à l'usage des Ecoles de filles* (par Henri Raquet, édité à Paris en 1897). Ce petit volume est passé entre les mains de nombreuses jeunes filles auversoises qui ont appris les exigences de la vie quotidienne dans les campagnes, en particulier la vie rythmée par les repas.

« *La fermière est la providence et le bon génie de la ferme* ». Cette affirmation, écrite

au XIXe siècle, était prémonitoire : au cours des années 1914-1919 (et suivantes), le rôle majeur des femmes reçut une forme de consécration lorsqu'elles durent assumer la vie et la survie des foyers et des travaux quotidiens en l'absence des hommes partis au front, d'où certains ne revinrent pas.

On en a extrait les passages relatifs à « *La petite cuisine de l'ouvrier des champs* » dans lesquels on voit le rythme des repas et leur composition théorique, mais qui permet surtout d'imaginer la modestie de la cuisine quotidienne, bien éloignée des recettes gastronomiques des jours de fête qui ne doivent pas faire illusion aujourd'hui.

Le rythme des repas quotidiens (avant 1914)

14° LA PETITE CUISINE DE L'OUVRIER DES CHAMPS

421. Pain, viande, boisson. — Le pain très blanc coûte cher et se conserve moins longtemps que le bon pain de ménage, de couleur blanc jaunâtre.

La bonne viande coûte également cher (1^{fr},80 le kil.); mais la médiocre, à 1^{fr},40, coûte plus cher encore, car la première dose 50 de matière nutritive et la dernière 25 à 30 seulement.

La boisson ordinaire du pays doit être préférée : la bière dans le nord et le petit vin dans le midi. L'ouvrier en usera modérément à chaque repas.

422. Le déjeuner. — Après trois heures de travail, l'ouvrier agricole a besoin, vers neuf heures du matin, de manger aux champs ou chez lui. Un bon morceau de pain et du porc froid cuit dans le potage de la veille, ou un peu de fromage constituent ordinairement le premier repas de l'ouvrier. En hiver, chez lui, il prendra le plus souvent une bonne soupe.

REMARQUE. — Lorsque le lait, à la campagne, ne coûte que de deux à trois sous le litre, il doit entrer largement dans l'alimentation de l'ouvrier. Le lait, en effet, dose 6 p. 1000 d'azote et la viande 30, soit cinq fois plus; mais comme la viande coûte dix fois plus cher, le lait ne coûte pas, en réalité, la moitié du prix de la viande.

423. Le dîner. — Pour un ménage de cinq personnes, la ménagère prendra 250 grammes de viande de porc ou de bœuf, ou par économie, 150 grammes de graisse de bœuf, soit pour 20 centimes environ. Dans le premier cas, il lui faudra trois heures environ pour la préparation, et dans le second, deux seulement. On ajoute au premier bouillon 500 grammes de pommes de terre, 200 grammes de haricots et 300 grammes de carottes. Les pommes de terre, d'une

cuisson plus facile, ne sont ajoutées qu'une demi-heure avant de servir le repas. Suivant la saison, on ajoutera en outre, pour relever le potage, quelques navets ou panais, un peu de céleri ou de poireau.

REMARQUE. — Les pois, les fèves, les lentilles et les haricots sont des légumes très nourrissants. En effet, ces graines de légumineuses dosent 4 p. 100 d'azote, soit un de plus que la viande, et le prix du kilog. de haricots n'est que de 60 à 80 centimes, soit le tiers, ou au plus la moitié du prix de la viande.

424. Le souper. — Le souper se compose ordinairement d'un ragoût ou *vata* ordinaire. C'est un mets composé de viande en morceaux avec une sauce et quelques légumes, pommes de terre ou haricots.

Dans le petit ménage, le ragoût se fait avec économie. On se contente de mettre dans la casserole un peu de graisse, de saindoux * ou de lard, de le faire fondre et bien roussir, puis on ajoute les légumes.

Ce repas coûtera peu, et s'il est additionné de graines de légumineuses, il sera fort nourrissant.

RÉSUMÉ

I. Le mot *cuisine* désigne l'art de préparer les aliments et le lieu où se fait cette préparation.

La force d'un aliment dépend : 1° de sa richesse en matières azotées, 2° en matières grasses et 3° en matières hydro-carbonées. Pour être complet, un aliment doit doser 1 de matière azotée contre 3 à 6 des deux autres matières.

II. La *sauce* est un assaisonnement liquide à base d'huile ou de beurre. Les sauces les plus connues sont la *sauce au rouge*, la *sauce blanche* et la *sauce mayonnaise*.

III. Les *viandes* se mangent en *potage* comme le bœuf; en *ragoût*, comme le mouton, en *côtelettes* ou en *rôtis*.

IV. Les *poissons* d'eau douce se mangent *frits*, en *matelote*, au *court-bouillon*. Les poissons de mer se consomment au *beurre noir*, à la *sauce de moutarde*, grillés, etc.

Les lentilles, une culture auversoise disparue ?

Ci-dessus, dans la remarque sur les légumes proposés pour le dîner (repas de midi), on trouve citées les lentilles. Avant d'être oubliées, ces lentilles ont tenu une place non négligeable dans les potagers auversois au moins jusque dans les années 1950 : c'était alors un légume populaire, de culture facile, apportant par ses qualités nutritives les calories dont les travailleurs des champs avaient besoin. Des qualités que les nutritionnistes redécouvrent aujourd'hui.

Dans l'*Almanach des ménagères et des gastronomes* de Louis Audot (Paris, 1854) on trouve cette description :

LENTILLES. (Entremets.)

On les choisit larges et d'un beau blond. Les petites lentilles dites à la reine ne servent que pour faire des purées. Leurs préparations sont les mêmes qu'aux haricots blancs et rouges; comme légumes secs, elles doivent commencer à cuire à l'eau froide. Il faut tenir la marmite pleine, en ne se servant que d'eau chaude pour remplir.

Description similaire dans *La cuisinière modèle ou l'art de faire une bonne cuisine économique* (par E.-H. Gabrielle, Paris, 1872) :

Lentilles (entremets).

On distingue deux espèces de lentilles : les lentilles ordinaires et les lentilles à la reine. Celles-ci sont plus petites et servent à faire des purées et coulis.

Les manières d'accommoder les lentilles sont les mêmes que pour les haricots.

Culinairement, les lentilles étaient considérées comme un plat en principe servi entre les viandes rôties et le dessert. Pratiquement, et dans la vie quotidienne, il s'agissait soit d'un plat de légumes accompagnant la viande, soit d'une simple soupe assez épaisse et roborative. La préparation était d'une grande simplicité. La recette la plus commune, celle qu'on trouve dans les divers manuels de la fin du XIXe et du début du XXe siècles, était la suivante (recueillie dans *L'Education ménagère à l'Ecole primaire*, par Lalanne et Bidault, Paris, 1930) :

23. — Haricots secs, lentilles, pois cassés. —

Les mettre dans l'eau de pluie tiède pour les faire gonfler.

Opérer ensuite comme pour les haricots verts, c'est-à-dire les préparer au blanc, au roux ou en salade.

Ces légumes secs peuvent se transformer en purée.

Conseils de culture

D'après les avis des spécialistes des cultures potagères, la culture des lentilles est peu exigeante, la plante s'accommodant de terres modestes mais plutôt légères et sablonneuses. La quasi-disparition des lentilles à Auvers est sans doute liée à la nature des sols insuffisamment propices à des rendements satisfaisants, et surtout à la généralisation des lentilles en conserve diffusées dans les épiceries, même les plus petites.

La récolte s'effectue avant maturité complète : on coupe alors les tiges et on les met à sécher dans un endroit sec (grenier) avant de les égrener par battage au fur et à mesure des besoins ; les lentilles ne sont consommables que séchées.

Pour la description botanique (*Lens culinaris* L.) et les aspects cultureux, voir *Le Bon jardinier*, 15^e édition, 1992, p. 1987 ; *Guide Clause-Vilmorin du jardin*, 34^e éd., 2004, p. 478.

Recettes culinaires

Avec les recettes anciennes mentionnées ci-dessus, on trouvera sur internet quelques sites intéressants décrivant des recettes traditionnelles transrégionales, ou des adaptations contemporaines parfois curieuses, valorisées notamment à la suite de la labellisation de certaines régions productrices de lentilles (Auvergne, Berry).

Littérature

La lentille n'étant pas un légume susceptible d'inspirer des recettes prestigieuses, elle est rarement citée dans la littérature sinon pour évoquer la modestie : outre la référence à la Bible (Genèse, 25, 29-34), dans la langue populaire le « plat de lentilles » est notamment considéré comme un signe de pauvreté. Enfin, et pour finir sur une note souriante, on réactivera dans la mémoire des plus anciens la chanson de Pierre Louki (1920-2006) « En triant les lentilles... » (1964), une chanson avec des sous-entendus bien sympathiques (on peut la trouver en ligne).

L'abbé Toublet, dans son Histoire d'Auvers, ne mentionne pas la culture de ce légume pourtant bien présent dans les potagers et les menus auversois.

Dans le calendrier républicain, le 23 thermidor (10 août) était le « jour de la lentille ».

Nouvelles brèves

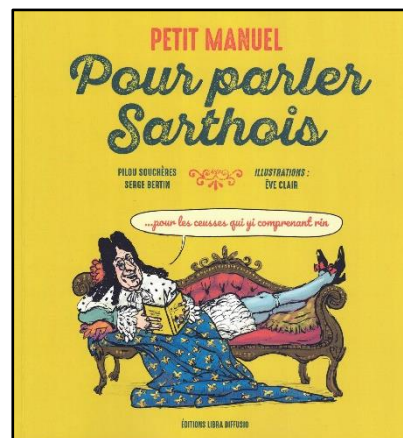
A LIRE

Serge BERTIN, Pilou SOUCHERES

Petit manuel pour parler sarthois, pour les ceusses qui y comprennent rin. Illustrations Eve Clair. Le Mans, Ed. Libra Diffusio, 2022. 22 cm, 95 pages. (15 euros)

On trouvait assez facilement des dictionnaires du parler sarthois, lexiques, vocabulaires, et récits divers, tous bien plaisants pour les connaisseurs. Mais on n'avait pas de manuel tout simple pour expliquer la mécanique linguistique sous une forme pédagogique accessible à tous et, qui plus est, en y prenant du plaisir. C'est chose faite : ce manuel, qui se prétend modeste, est en fait indispensable à tous les amateurs du parler sarthois, qu'ils soient des adeptes chevronnés ou de simples locuteurs reproduisant de mémoire des mots ou des locutions entendues dans la famille, ou encore des curieux qui cherchent à comprendre le sens de mots qu'ils découvrent.

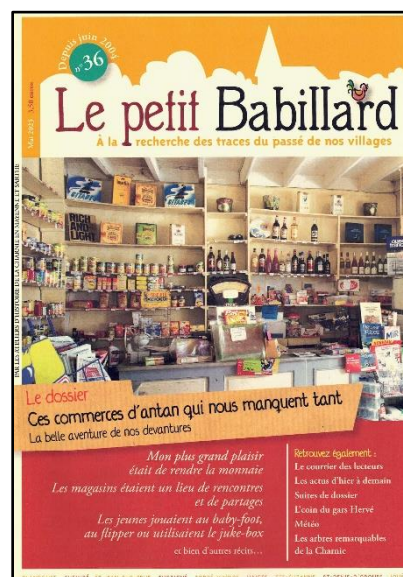
Ce petit volume est un concentré d'humour, de finesse, de connivences, de clins d'œil multiples, accompagnés d'exercices d'application, mots croisés en sarthois, « questions/réponses », exercices « scolaires » pour tous les âges. Tout cela ne donne pas forcément envie de « parler sarthois » mais permet aux plus curieux de comprendre ceux qui le pratiquent encore, et ils sont de moins en moins nombreux.



Le petit Babillard. A la recherche des traces du passé de nos villages. Blandouet, Les Ateliers d'histoire de la Charnie, n° 36, mai 2023.

Au cœur de ce nouveau numéro, les commerces qui ont fait vivre les villages de campagne, boulangeries, épiceries, bistrots, autant de lieux de rencontres et de convivialité qui ont contribué à l'identité des communautés villageoises.

On ne manquera pas « L'coin du gars Hervé », deux histoires savoureuses racontées en parler de la Mayenne de Thorigné-en-Charnie, pas bien loin de la Sarthe.



CURIOSITÉS

Le gouet

Au cours des mois d'avril et mai apparaissent dans le Maine les premières feuilles du gouet serpenteaire (dit aussi dragonaire, *dracunculus vulgaris* Schott). Traditionnellement vendue en septembre à la foire du Mans dont c'était une spécialité recherchée depuis au moins le XVII^e siècle, cette tubéreuse de la famille des Aracées (arums), forme en juin-juillet de grandes spathes rouge foncé dont la particularité est de dégager une odeur de viande pourrie qui attire les insectes (mouches et coléoptères), qui contribuent à la pollinisation. Il est certain que l'odeur n'est guère incitative : on ne recommande donc pas de placer cette plante dans son salon... C'est aussi la raison pour laquelle la serpenteaire ne se rencontre plus guère dans les jardineries.

Sans être une plante menacée, elle devient de moins en moins habituelle. D'où l'utilité de repérer les sites qu'elle occupe aujourd'hui et de les préserver avec attention et curiosité.

Pour la plantation, privilégier un endroit un peu à l'écart dans le jardin ou le verger (pour deux raisons : l'odeur et l'utilité pour la pollinisation), semi-ombragé, où elle peut se développer à son aise et disparaître totalement après la floraison toujours spectaculaire : en général environ 1,50 mètre de hauteur. Si l'hiver s'annonce rigoureux, prévoir un paillage de feuilles mortes pour protéger le tubercule.

Reste la question encore sans réponse : pourquoi cette plante singulière, plus à son aise sous les climats méditerranéens, a-t-elle connu une réputation inattendue dans le Maine ? Ce n'est pas une plante de compagnie (pour cause d'odeur...), et elle disparaît sans demander son reste sitôt sa floraison terminée. Son rôle de pollinisatrice en aurait-elle fait une plante tout simplement utilitaire dans les vergers du Maine ?



Le délice des écureuils

Le magnolia à grande fleur est un arbre commun dans la région des Pays de la Loire depuis son introduction à la fin du XVIII^e siècle par des amateurs nantais. La mode s'est assez vite répandue dans les zones d'acclimatation de cette espèce venue d'Amérique du Nord : c'est ainsi qu'on trouve à Auvers des sujets plantés au XIX^e siècle, à l'époque de la diffusion depuis Nantes. Ces arbres ont trois caractéristiques : 1) leur feuillage persistant bien utile en hiver pour habiller le paysage ; 2) leur feuillage persistant qui se renouvelle régulièrement par l'élimination des feuilles trop vieilles, or ces feuilles sont imputrescibles et si on ne les ramasse pas (et c'est une corvée incontournable) elles modifient la végétation qu'elles recouvrent pendant plusieurs années... Mais 3) les fleurs du magnolia à grande fleur sont vraiment très belles et très odorantes ; elles ne durent pas longtemps certes, mais elles laissent place très vite à un fruit en forme de cône qui deviendra au début de l'automne l'équivalent visuel d'une pomme de pin. Avec l'hiver ce fruit, réservoir de graines recouvertes d'un tégument rouge vif, va grossir puis sécher le printemps venu : c'est ce dont vont se régaler les écureuils. Ils en délaissent les noix et les noisettes mises à leur disposition, c'est dire !

L'observation de ces régalandes nous a permis de constater un résultat sans explication à ce jour : les écureuils dévorent les graines sur une moitié de la pomme et délaissent l'autre moitié. Avec le vent et la dessication, la pomme tombe au sol où elle finit par se décomposer sous le regard méprisant des écureuils et autres amateurs de graines. Pour quelles raisons ?

- Les écureuils sont-ils rassasiés avec la moitié de la pomme, et pour assouvir leur prochaine faim préfèrent-ils trouver une autre pomme ?

- La moitié de la pomme mangée se trouverait-elle être la plus sèche, située sous le vent dominant ?

Conclusion : par gourmandise, les écureuils rechercheraient-ils les seules graines sèches ? C'est l'hypothèse la plus plausible à l'examen des pommes encore présentes sur l'arbre et qui ont toutes les mêmes singularités.



RÊVONS UN PEU...

Une bibliothèque à Auvers ?

Aperçu des relations Etat/communes en 1862

C'était en 1862, sous le Second Empire.

Par arrêté du 1er juin, le ministre de l'Instruction publique Gustave Rouland décida « qu'il serait établi dans chaque école primaire publique une bibliothèque scolaire, placée sous la surveillance de l'instituteur et propriété de l'école, les **ressources prévues étant uniquement d'origine locale, publique ou privée** ».

Dont acte, avec certaines contraintes clairement énoncées ; mais les bases d'une bibliothèque destinée aux enfants et ultérieurement aux adultes étaient posées.

L'article 6 de l'arrêté spécifiait également « qu'aucun ouvrage ne fût placé dans les bibliothèques scolaires **sans l'autorisation de l'inspecteur d'académie** ». Plus clairement, la censure posait les limites à l'accès au livre : interdiction était donc faite d'acheter des livres proposés par les colporteurs, d'acheter de la mauvaise littérature et des journaux, etc., contraires à la morale du Second Empire.

Interprétation de cet arrêté par le conseil municipal d'Auvers

Le 10 novembre de la même année 1862, le maire Adolphe Théodule Chevalier, au cours de la réunion du conseil municipal fit la déclaration suivante :

« Après avoir pris connaissance d'une circulaire de Monsieur le Préfet relative à la création d'une bibliothèque dans les communes, **s'associant à la pensée qui a motivé cet établissement et considérant aussi les nombreuses charges dont la commune est grevée pour longtemps,**

le maire est d'avis qu'il soit prélevé à cet effet sur **les premiers fonds libres de la commune** une somme de cent francs qui sera d'abord employée à la **construction de la bibliothèque et ensuite à l'achat de livres** ; et il exprime le désir que ces livres soient choisis parmi ceux **qui traitent le plus précisément de l'agriculture** ».

Traduction de cette délibération

Le conseil municipal d'Auvers se garde bien de s'opposer à l'initiative ministérielle transmise par le préfet, à laquelle il se conforme pleinement. Et comme il s'agit d'une initiative qui reprend les souhaits de Jules Ferry et les projets issus de multiples réflexions sur ce même sujet au cours des décennies qui ont suivi la Révolution, les élus sont forcément d'accord sur le principe.

Mais l'obligation de recourir aux fonds propres de la commune pour l'installation de cette bibliothèque fait à l'évidence tousser les édiles auversois...

Néanmoins, et pour preuve de bonne volonté, la « construction » de la bibliothèque (comprendre : l'installation de rayonnages) est créditée d'une somme théorique de 100 francs. Pour aider à comprendre l'importance de cette somme, dans les années 1860 le salaire journalier d'un ouvrier employé au terrassement des routes autour d'Auvers était alors de 1,50 franc ; le salaire mensuel de l'instituteur était en moyenne de 80 francs. En outre, le crédit de 100 francs généreusement accordé pour la « construction » de la bibliothèque était d'autant plus modeste qu'il était soumis à une condition subtile et teintée de machiavélisme : cette somme ne sera allouée

effectivement que lorsque la commune aura été soulagée des « *nombreuses charges dont [elle] est grevée pour longtemps* »... Et en précisant bien : dès que la commune aura des « *fonds libres* ». En d'autres termes tout aussi policés, à une date indéterminée...

Autre condition posée par les élus auversois : les livres achetés pour la bibliothèque traiteront précisément de l'agriculture. Derrière cette honorable et louable condition (également posée par d'autres communes rurales dans différentes régions de France) se perçoit la présence du vicomte de Charnacé, alors simple conseiller municipal en 1862, mais aussi ancien maire d'Auvers (1847-1855) et futur maire (1868-1898), grand propriétaire terrien. Fervent adepte du développement de nouvelles méthodes d'élevage et de techniques agricoles, et grâce à l'aide inconditionnelle de son adjoint le notaire Pierre Roger, il fera d'Auvers un exemple de modernité dans le canton.

On voit aussi dans cette démarche qu'en 1862 l'accès aux livres était réservé à une élite socialement établie, et que le concept de la « lecture publique » destinée à l'instruction et au plaisir de tous y compris des plus démunis, n'en était encore qu'au premier stade d'une longue gestation. A noter cependant un aspect positif sur ce long chemin vers l'accès au livre, à la lecture et à la documentation : la création des « bibliothèques scolaires » telles qu'on les concevait à cette époque, étape importante vers le statut actuel des bibliothèques publiques. Mais c'est une autre histoire, longue et souvent chaotique, aujourd'hui confrontée à l'arrivée de nouveaux supports et à de nouveaux moyens d'accès à l'information qui ont bouleversé les schémas traditionnels.

En attendant, le projet de 1862 fut vite oublié. N'ayant pas été délivrée de ses « *nombreuses charges* » (mais croyait-elle vraiment et sincèrement qu'elle le serait un jour ??), la commune d'Auvers n'aura pas de bibliothèque publique, pas même une antenne de la bibliothèque départementale de la Sarthe ni de la médiathèque de la communauté de communes.

Sources

- Délibérations du conseil municipal d'Auvers, 10 novembre 1862. Archives dép. Sarthe.
- Henri Comte, *Les bibliothèques publiques en France*. Lyon, 1977, p. 286-296.
- *Histoire des bibliothèques françaises, les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914*. Paris, 1991, p. 115.

SUR VOS TABLETTES

Samedi 13 mai

A 16 heures
dans l'église d'Auvers
(entrée libre)

Le Conservatoire de Sablé
et l'Association des patrimoines d'Auvers
présentent

Concert de Musique de chambre des XVIIe et XVIIIe siècles

Jeudi 24 août

Dans le cadre du Festival de Sablé
Eglise d'Auvers, 24 août, à 11 heures

Récital de viole de gambe
Lucile Boulanger

Programme croisé d'œuvres de Jean-Sébastien Bach (1685-1750) et de l'un de ses élèves Carl Friedrich Abel (1723-1787), interprétées à la viole de gambe par Lucile Boulanger, nommée soliste instrumentale aux Victoires de la musique classique 2023.

Patrimoines d'Asnières

L'association Patrimoine d'Asnières propose l'accès à sa « newsletter » à laquelle on peut s'inscrire en suivant le lien :

https://9f23234b.sibforms.com/serve/MUIEAPoxeNg4ClZaOUA0Ur46BK0i-eKtJbasvGHfy7JPf3SwW-nm19EyKUVYicwxKout82m_mPhXew8Wv47kNpmxTIYRPVQDGRmzA8rtEHAoRivXoLhGNzFnftW2tHmywhsYxHBL Snj38euJbboj_h7WYS4FIQNdc_nJtx2NoU99-AB3gutw6Fkj54hRY6VZVPgIXtXFPPoTjEx4

Pour la sauvegarde de la mémoire d'Auvers

Venez nous rejoindre

Association des patrimoines d'Auvers

Adresse
Mairie d'Auvers-le-Hamon

Président
Jean-Marie Arnoult

Vice-présidente
Anne-Marie Hubert

Secrétaire
Geneviève Fourrier

Trésorier
Frédéric Danet